

La Vie Landréenne

Bulletin mensuel d'information

Page 2 Le Mot du Maire
Page 3 Budget communal 2020
Page 14 On parle de vous !

**MUSES
EN
TROC**

Voir prog.
en page 11

FESTIVAL ÉCLECTIQUE & CONVIVAL

LES JARDINS
DU GOYAT

18^E ÉDITION

DU VENDREDI 11 AU

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE

VIDÉO-GRINIERS

SPECTACLES
CONCERTS
CLOWNS



LE MOT DU MAIRE

Landréens, Landréennes,

Dans ce premier message, je souhaite tout d'abord vous remercier pour la confiance que vous nous avez accordée lors des élections du 15 mars dernier. Le Conseil Municipal s'est mis en ordre de marche dans une situation incomparable et jamais connue. Les commissions sont constituées. Les délégations et les représentations ont été attribuées. Vous avez pu en prendre connaissance dans les précédentes éditions de la Vie Landréenne.

La majorité des commissions ont déjà fait leurs premières réunions.

La pandémie qui sévit nous fait vivre une période compliquée, tant au point de vue personnel que professionnel. La Municipalité, avec la bonne collaboration des écoles, de l'accueil périscolaire et de l'accueil de loisirs, a mis l'accent sur la prise en charge des enfants pendant la fin de l'année scolaire et l'été. Au nom de tous les élus, je souhaite remercier les agents, les enseignants pour leur travail et leur dévouement pendant la période de confinement et de déconfinement. Ils ont dû, en effet, s'adapter aux exigences et aux contraintes afin d'offrir un maximum de services aux Landréens.

De plus, le service social est actif et a contacté, contacte régulièrement les personnes de plus de 65 ans ou fragiles, dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence en cas de canicule, grand froid ou pandémie. Depuis le début, les familles, les proches et les voisins font preuve de solidarité et d'entraide : un grand merci à eux !

Très vite, l'équipe municipale s'est mise au travail et a notamment pris en charge le sujet des colonnes de recyclage du verre et du papier. Suite à des dépôts sauvages à côté de quelques colonnes, la décision avait été prise de les retirer. Ramasser ces déchets sauvages, tâche déplaisante et désagréable, entraîne un surcoût pour notre collectivité. Ces colonnes apportent un service public de proximité et la municipalité a souhaité les remettre, à l'exception du point de collecte de la Gauterie et celui face au Pôle Santé en cours de construction. Nous appelons également à plus de civisme et de responsabilité. "Lorsque les colonnes sont pleines ou que vos déchets sont inappropriés, eh bien oui, il vous faut repartir à la maison avec ceux-ci, pour un dépôt ultérieur ou en déchetterie !"

Septembre, c'est la rentrée ! Ce sont aussi les quatre derniers mois de l'année 2020. Ils verront :

- La rentrée des classes dans un protocole sanitaire allégé,
- La continuité de la construction du pôle santé,
- Les différents projets liés à l'Urbanisme,
- La continuité du projet de la rénovation du centre bourg avec le concours du département dans le cadre du contrat « cœur de bourg / cœur de ville ».

Ce dernier vise à accompagner les projets de requalification urbaine dans le domaine de l'habitat, des mobilités, des services et commerces de proximité...

Les vacances d'été se sont terminées pour la majorité d'entre vous. Elles ont permis de souffler, de se retrouver en famille, avec les proches et les amis. C'était une pause plus que nécessaire, accompagnée d'un beau et chaud soleil. Cependant, il ne faut pas baisser la garde face à cet ennemi sournois : « Afin de ralentir la propagation du virus, les mesures d'hygiène et de distanciation physique, dites « barrières », définies au niveau national, doivent être observées en tout lieu et en toute circonstance » (Rappel du décret du 10 juillet).

Prenez soin de vous et de vos proches !

Christophe RICHARD
Le Maire et l'équipe municipale

Principaux points abordés lors du Conseil Municipal du 18 juin 2020

Présents : Aurélia BLAIS – Sabrina BONNEAU – Sylvie BONNEAU - Philippe BUREAU – Céline CORBET - Camille DANIEL - Saïd EL MAMOUNI - Damien FLEURANCE - Nathalie GOHAUD - Yolande GUERIN – Nathalie LE GALL - Stéphane MABIT - Jacques MONCORGER – Sylvie RATEAU - Christophe RICHARD - Christophe ROBINEAU - Jacques ROUZINEAU – Myriam TEIGNE - Vincent VIAUD.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 25 MAI 2020

Le procès-verbal du 25 mai 2020 est approuvé à la majorité « Pour » et 4 « Contre ».

BUDGET ANNEXE « ALIMENTATION GENERALE » 2020

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité adopte le budget primitif 2020 du Budget Annexe « Alimentation Générale » comme suit :

FONCTIONNEMENT (vote au chapitre)	Dépenses	Recettes
Chapitre 011 - Charges à caractère général	1 200,00	
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	10,00	
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles	1 583,03	
023 - Virement à la section d'investissement	12 014,77	
Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections (amortiss. Travaux)	20 359,16	
Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections (amortiss. Subventions)		15 830,32
002 - Excédent fonctionnement reporté n-1		7 346,64
Chapitre 75 - Autres produits d'activités		11 990,00
Total du Fonctionnement	35 166,96	35 166,96
INVESTISSEMENTS (vote au chapitre)	Dépenses	Recettes
Chapitre 23 - Immobilisations en cours (travaux)	17 389,94	
Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections (amortiss subventions)	15 830,32	
021 - Virement de la section de fonctionnement		12 014,77
Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections (amortiss travaux)		20 359,16
001 - Excédent investissement reporté n-1		846,33
Total de l'investissement	33 220,26	33 220,26

BUDGET ANNEXE "POLE MEDICAL"

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité adopte le budget primitif 2020 « Pôle médical » comme suit :

FONCTIONNEMENT (vote au chapitre)	Dépenses	Recettes
Chapitre 011 - Charges à caractère général	4 100,00	
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	10,00	
Chapitre 66 - Charges financières	5 940,00	
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles	2 260,00	
023 - Virement à la section d'investissement	53 840,36	
Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections (amortiss travaux)	41 470,05	
Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections (amortiss subventions)		22 600,01
002 - Excédent fonctionnement reporté n-1		41 660,40
Chapitre 75 - Autres produits d'activités		43 360,00
Total du Fonctionnement	107 620,41	107 620,41
INVESTISSEMENTS (vote au chapitre)	Dépenses	Recettes
Chapitre 16 - Emprunts	21 500,00	
Chapitre 23 - Immobilisations en cours (travaux)	51 210,40	
001 - Déficit d'investissement reporté n-1	2 558,54	
Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections (amortiss travaux)	22 600,01	
021 - Virement de la section de fonctionnement		53 840,36
Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections (amortiss travaux)		41 470,05
Chapitre 10 - Dotation, fonds divers et réserves		2 558,54
Total de l'investissement	97 868,95	97 868,95

BUDGET LOTISSEMENT LES JARDINS DE LA LOIRE 2020

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité adopte le budget primitif 2020 « Lotissement Les Jardins de la Loire » comme suit :

DEPENSES		
article	intitulé	BP 2020
6045	Chapitre 011 - charges	20 518,51
	Achat d'études (étude et géomètre)	2 592,00
605	Travaux de viabilisation voirie	17 926,51
	Chapitre 65 - Autres charges de gestion	
6522	Reversement de l'excédent	32 958,31
		53 476,82

DEPENSES		
article	intitulé	BP 2020
002	Résultat fonctionnement reporté n-1	53 476,82
		53 476,82

BUDGET PRINCIPAL COMMUNE 2020

Le Conseil Municipal après délibération et à la majorité et 4 votes « Contre » adopte le budget primitif 2020 du budget principal de la Commune comme suit :

FONCTIONNEMENT (vote au chapitre)	Dépenses	Recettes
Chapitre 011 - Charges à caractère général	589 463,00	
Chapitre 012 - Charges de personnel	981 620,00	
Chapitre 014 - Atténuation de charges	55 549,00	
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	243 562,02	
Chapitre 66 - Charges financières	85 200,00	
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles	680,00	
023 - Virement à la section d'investissement	1 149 287,82	
Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections (amortissements)	86 491,37	
Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections (travaux en Régie)		71 890,00
002 - Excédent fonctionnement reporté n-1		594 587,81
Chapitre 013 - Atténuation de charges		13 000,00
Chapitre 70 - Produits des services		238 040,00
Chapitre 73 - Impôts et Taxes		1 232 394,00
Chapitre 74 - Dotations, Subventions, Participations		973 111,40
Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante		66 720,00
Chapitre 76 - Produits financiers		10,00
Chapitre 77 - Produits exceptionnels		2 100,00
Total du Fonctionnement	3 191 853,21	3 191 853,21

INVESTISSEMENTS 2020 (vote au chapitre)	Dépenses	Recettes
Chapitre 10 - Dotations	19 640,00	
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées	253 920,00	
Chapitre 20 - Frais d'études et licences	11 200,00	
Chapitre 204 - Subventions d'équipement	131 400,00	
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles (terrains, matériels, mobiliers)	124 749,23	
Chapitre 23 - Immobilisations en cours (travaux)	2 229 640,84	
001 - Déficit d'investissement reporté n-1	233 590,43	
Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections (travaux en Régie)	71 890,00	
Chapitre 041 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section (opérations patrimoniales)	35 776,91	
021 - Virement de la section de fonctionnement		1 149 287,82
Chapitre 024 - Produits des cessions		6 760,00
Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections (amortissements)		86 491,37
Chapitre 041 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section (opérations patrimoniales)		35 776,91
Chapitre 10 - Dotations, Fonds divers		210 779,76
1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé n-1		484 449,05
Chapitre 13 - Subventions d'investissement		141 266,53
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées		996 995,97
Total de l'investissement	3 111 807,41	3 111 807,41

POINT SUR LES BÂTIMENTS avec les travaux en régie

	Travaux en régie	chapitre 23 travaux	Total des travaux
Maison des Sports et des Loisirs et vestiaires	20 290,00 €	7 500,00 €	27 790,00 €
Logement 13, rue des Moulins		5 000,00 €	5 000,00 €
Ecole	2 500,00 €	6 500,00 €	9 000,00 €
Pôle Enfance		5 680,00 €	5 680,00 €
Bibliothèque		19 400,00 €	19 400,00 €
Salle polyvalente des Nouvelles et complexe sportif		17 507,34 €	17 507,34 €
Pôle Santé	1 700,00 €	1 613 705,47 €	1 615 405,47 €
Divers bâtiments	3 500,00 €	17 762,00 €	21 262,00 €

POINT SUR LES AMENAGEMENTS EXTERIEURS avec les travaux en régie

	Travaux en régie	chapitre 23 travaux	Total des travaux
Entretien voirie (PAT)		17 000,00 €	17 000,00 €
Aménagements touristiques et espaces verts	23 200,00 €	3 486,05 €	26 686,05 €
Sablage Cimetière et engazonn. Terrain foot	5 500,00 €		5 500,00 €
Divers travaux hydrauliques	6 200,00 €	10 000,00 €	16 200,00 €
Divers travaux de voirie	9 000,00 €	1 903,00 €	10 903,00 €
Aménagement du parking Pôle Santé		10 000,00 €	10 000,00 €
Aménagement Coeur de Bourg		10 000,00 €	10 000,00 €
Aménagement Rue de la Loire		417 271,38 €	417 271,38 €
Réfection de la voirie « Bas-Planty »		27 354,60 €	27 354,60 €
Réfection de la voirie « la Bodinière »		32 571,00 €	32 571,00 €
Extension des réseaux		7 000,00 €	7 000,00 €

FISCALITE DIRECTE LOCALE - VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2020

Le Conseil municipal, à l'unanimité et 1 abstention vote, pour l'exercice 2020, le maintien des taux d'imposition appliqués en 2019, fixe les taux d'imposition des trois taxes directes locales pour 2020, a procédé au vote comme suit :

Libellés	Taux votés 2019	Produits votés 2019	Variations des bases 2018/2019	Bases d'imposition effectives 2019	Bases prévisionnelles 2020	Taux 2020	Produits attendus 2020	Variations des bases 2019/2020
Taxe d'habitation	23,99	511 467	+4,37%	2 151 571	2 214 000	*	531 139	+2,90%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	23,74	378 653	+4,21%	1 600 866	1 667 000	23,74	395 746	+4,13%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	51,39	131 815	+1,27%	256 512	257 500	51,39	132 329	+0,385%
		1 021 935					1 059 214	

*réforme de taxe d'habitation : taux gelé selon 2019

SUBVENTION AU BUDGET AUTONOME DU CCAS POUR L'EXERCICE 2020

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité attribue une subvention d'un montant de 13 702,02 € en faveur du Centre Communal d'Action Sociale de Le Landreau, pour l'exercice 2020.

SUBVENTIONS 2020 AUX ASSOCIATIONS A CARACTERE SOCIAL

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité attribue les subventions 2020 aux associations à caractère social, telles que reprises et proposées dans le tableau ci-dessous :

ASSOCIATIONS Hors Commune (SOCIAL)	Attributions 2020
ADAPEI (déficience intellectuelle)	300 €
Association « Les amis de la MAS »	85 €
Association « Sourire »	100 €
ADMR la Chapelle-Heulin	100 €
CENRO (Vertou)	85 €/enfant
Secours Catholique	200 €
Secours Populaire	100 €
MFR Bournezeau	40 €/enfant
Handi'Chiens	50 €
SOS Paysans en Difficulté 44	50 €
Provisions diverses	400 €
Total Social	1 510 €

ATTRIBUTION SUBVENTION 2020 - ECOLE PUBLIQUE LA SARMENTILLE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité approuve l'attribution à l'école publique « La Sarmentille » des sommes reprises dans le tableau ci-dessous, pour l'exercice 2020 :

Postes de dépenses	Vote 2020 Elèves au 1 ^{er} janvier : 239 élèves
FONCTIONNEMENT	
Subvention entretien et autres	2 401,00 €
Achat et renouvellement livres BCD	338,00 €
Fournitures scolaires et matériel didactique	40,50 € / élève soit 9 679,50 € estimés
Tiers temps pédagogique	8,70 € / élève soit 2 079,30 € estimés
Soutien au transport dans le cadre d'un projet pédagogique hors classe de découverte	4 € / élève soit 956 € estimés
Classe de découverte CM1 - CM2	30 € élève soit 1 980 € estimés
Jeux de maternelles	150,00 €
Photocopieur	"150 000 A4 N/B 6 000 A4 Couleur "
Autres (projet jardin)	160,00 €
Fournitures de manuels scolaires	750,00 €
USEP	369,00 €
RASED	1,50 € / élève soit 358,50 € estimés
INVESTISSEMENT	
Equipements informatiques	2 179,88 €
Equipement motricité et mobilier (tableau)	864,90 €
TOTAL GENERAL	22 266,08 €

ATTRIBUTION SCOLAIRE A L'ECOLE SAINTE MARIE POUR 2020

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité et 1 abstention approuve l'attribution à l'école privée Sainte Marie des sommes reprises dans le tableau ci-dessous, au titre de l'exercice 2020 :

ECOLE SAINTE MARIE - Elèves au 1 ^{er} janvier : 113 élèves	
Postes de dépenses	Vote 2020
FONCTIONNEMENT	
Participation aux dépenses de fonctionnement	567 € / élève soit 64 071 € estimés
Fournitures scolaires et matériel didactique	40,50 € / élève soit 4 576,50 € estimés
Tiers temps pédagogique	8,70 € / élève soit 983,10 € estimés
Soutien au transport dans le cadre d'un projet pédagogique hors classe de découverte	4 € / élève soit 452 € estimés
Matériel informatique	1 061,56 €
TOTAL	71 144,16 €
RESTAURATION SCOLAIRE ET GARDERIE	
Subvention de la restauration scolaire	0,60 € / repas soit 7 200 € pour 12 000 repas estimés
Subvention de fonctionnement de la restauration scolaire : eau, électricité	0,20 € / élève soit 2 400 € pour 12 000 repas estimés
Surveillance de la restauration scolaire	2 100,00 €
Garderie	585,00 €
TOTAL GENERAL	83 429,16 €

SUBVENTIONS 2020 AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité attribue les subventions 2020 aux associations culturelles, telles que reprises et proposées dans le tableau ci-dessous :

ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE	Attributions 2020
Lire au Landreau	800 €
UNC/AFN	500 €
Arts Déco	450 €
La Compagnie Landréenne	400 €
L'Union des Aînés	450 €
Provisions diverses	500 €
Total Culture	3 100 €

SUBVENTIONS 2020 AUX ASSOCIATIONS DE LOISIRS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité, 2 abstentions et un vote « Contre » attribue les subventions 2020 aux associations de loisirs telles que reprises et proposées dans le tableau ci-dessous :

ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE	Attributions 2020
Musique « Clés en fête »	900 €
Association des Commerçants et Artisans Landréens (ACAL)	350 €
Asso landréenne de pêche	150 € + 350 €
Muses en Troc	3 000 € + 1 000 €
Amicale Laïque	350 €
CLIP	250 €
L'Excuse du vendredi Landréenne	250 € + 100 €
Provision	200 €
Total Loisirs	5 450 € + 1 450 €

SUBVENTIONS 2020 AUX ASSOCIATIONS DEDIEES A LA JEUNESSE ET AUX AFFAIRES SCOLAIRES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité approuve les attributions de subventions 2020 aux associations et actions dédiées à la Jeunesse et aux Affaires Scolaires, telles que reprises et proposées dans les tableaux ci-dessous :

ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE	Attributions 2020
A.P.E.E.P. La Sarmentille	350 €
A.P.E.L. Ecole Ste Marie	350 €
Les petites Souches	300 €
Champilambart - Espace culturel VALLET	230 € + 1 196 €
Association « La Cicadelle »	117 €
Total Scolaire et Jeunesse	2 543 €

Il est précisé qu'en considération de la cessation d'activité de l'association « Escal'Loisirs » à compter du 1^{er} mars 2020, une avance sur la subvention 2020 d'un montant de 3 000 € a été attribuée lors du Conseil du 2 mars 2020.

Escal'Loisirs	Attribution 2020 : 3 632,10 €
---------------	--------------------------------------

SUBVENTIONS 2020 AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité attribue les subventions 2020 aux associations sportives telles que reprises et proposées dans le tableau ci-dessous :

ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE	Attributions 2020
LLOSC Football	1 585 € + 350 €
USL Basket-ball	575 €
USL Hand-ball	2 885 € + 250 €
USL Tennis de Table	250 €
RCCL	250 € + 250 €
Total Sport	5 545 € + 850 €

DESIGNATION DE REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AUPRES DES ECOLES

Le Conseil Municipal à l'unanimité et 2 abstentions désigne les personnes visées ci-dessous pour représenter la Commune au sein des écoles :

- Au sein du conseil d'école de l'école publique « La Sarmentille » :

. Christophe RICHARD, Maire, membre de droit,
 . Nathalie GOHAUD, représentante titulaire
 . Richard ANTIER, représentant suppléant

- Au sein de l'assemblée générale de l'organisme de gestion de l'école privée « Sainte Marie » :

. Christophe RICHARD
 . Nathalie GOHAUD

DELEGATION AU MAIRE DE L'EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité et 4 abstentions délègue à M. le Maire, l'exercice du droit de préemption urbain dans tous les cas et secteurs où la Commune a reçu délégation de la Communauté de Communes SEVRE et LOIRE.

COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE SUR DELEGATION DU CONSEIL

- Décision DC2020-03 portant contrat de bail pour le logement « 13 bis rue des moulins ».

Principaux points abordés lors du Conseil Municipal du 2 juillet 2020

Présents : Richard ANTIER - Aurélie BLAIS - Sabrina BONNEAU - Sylvie BONNEAU - Céline CORBET - Saïd EL MAMOUNI - Damien FLEURANCE - Mickaël GIBOUIN - Nathalie GOHAUD - Rodolphe GRASSET - Yolande GUERIN - Nathalie LE GALL - Stéphane MABIT - Jacques MONCORGER - Sylvie RATEAU - Christophe RICHARD - Christophe ROBINEAU - Myriam TEIGNE - Vincent VIAUD.

TIRAGE AU SORT DES PERSONNES SUSCEPTIBLES DE SIÉGER EN QUALITÉ DE JURÉS D'ASSISES DE LOIRE-ATLANTIQUE EN 2021

Le Conseil Municipal a procédé publiquement au tirage au sort des neuf personnes de la Commune LE LANDREAU susceptibles de siéger en qualité de jurés aux Assises de Loire-Atlantique en 2021.

Les personnes tirées au sort seront avisées personnellement.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 18 JUIN 2020

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal du 25 mai 2020 est approuvé à l'unanimité et 1 abstention.

PERSONNEL COMMUNAL - CRÉATION DE POSTES POUR ACCROISSEMENT D'ACTIVITÉ - PÔLE ENFANCE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, crée 5 postes d'adjoint territorial d'animation, à temps non-complet (la durée du temps de travail des postes variant de 4 h à 14,25 h hebdomadaires pendant la période scolaire), pour accroissement d'activité à compter du 1^{er} septembre 2020 et pour une durée de 12 mois. Leur rémunération sera basée sur le 1er échelon de l'échelle C1 (indice brut 350, indice majoré 327); précise que les crédits nécessaires sont prévus au budget principal, exercice 2020, chapitre 012 « charges de personnel et frais assimilés ».

RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION À POLLENIZ

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, décide d'adhérer à l'association POLLENIZ pour l'année 2020 pour une cotisation annuelle de 604.99 €.

CESSION DE PARCELLES ZAC DU HAUT-BOIS

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité et une abstention, approuve la cession au profit de la Communauté de Communes Sèvre et Loire des parcelles cadastrées section AC 126 et AC 127

d'une contenance respective de 439 m² et 91 m² à titre gratuit sachant que la totalité des frais de bornage, d'arpentage et d'acte seront à la charge de l'acquéreur, autorise M. le Maire à signer tout document nécessaire à cette cession.

SECTEUR DE LA ROBINE - RÉTROCESSION PARCELLE

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la rétrocession par la société BATI-AMENAGEMENT d'une partie de la parcelle BI n°164 pour environ 509 m² sans condition et au prix d'un euro ; autorise M. le Maire à prendre l'ensemble des mesures nécessaires à l'exécution de la présente décision.

DÉSIGNATION DES MEMBRES POUR LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité approuve la liste des personnes proposées pour constituer la Commission Communale des Impôts Directs.

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS AUPRÈS DU SYNDICAT MIXTE DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DE LOIRE-ATLANTIQUE (SYDELA)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité et une abstention, élit au collège électoral du Syndicat Mixte Départemental d'Energie de Loire-Atlantique (SYDELA)

Représentants titulaires :
- M. Mickaël GIBOUIN
- M. Jacques MONCORGER

Représentants suppléants :
- M. Rodolphe GRASSET
- M. Christophe ROBINEAU

Référent « tempête » :
- M. Jacques MONCORGER

DÉSIGNATION DU CORRESPONDANT DÉFENSE

Le Conseil Municipal à l'unanimité et une abstention, élit le correspondant « Défense » : Mme Myriam TEIGNE.

DÉSIGNATION DU CORRESPONDANT « SÉCURITÉ ROUTIÈRE »

Le Conseil Municipal, à l'unanimité et une abstention, élit le correspondant « Sécurité Routière » : M. Philippe BUREAU.

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS AUPRÈS DU COMITÉ NATIONAL D'ACTION SOCIALE (CNAS)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité et une abstention élit le représentant « employeur » auprès du CNAS : Mme Myriam TEIGNE.

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS AUPRÈS DU COMITÉ DE JUMELAGE

Après délibération, le conseil municipal approuve à l'unanimité le report de la désignation au prochain conseil municipal.

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS AUPRÈS DE L'ASSOCIATION ESCAL'LOISIRS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité et une abstention, élit les représentants auprès de l'Association « Escal'Loisirs » :
- Mme Nathalie GOHAUD
- Mme Sylvie BONNEAU
- Mme Stéphanie SAUVETRE.

COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE SUR DÉLÉGATION DU CONSEIL

Décision DC.2020-4v1 portant avenant n°1 au marché n°2018-37 avec Qualiconsult pour la mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé pour la construction d'un Pôle Santé. L'avenant portant sur la mise à jour du Plan Général de Coordination pour la reprise du chantier, d'un montant de 210 € HT.



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES



Sacha BLANLOEIL, né le 11 juin - 49 La Bossardière
 Louka MILLET, né le 11 juin - 6 impasse des Roitelets
 Baptiste MAHÉ, né le 12 juin - 8 rue de Racapé
 Axel DEBUIRE, né le 7 juillet - 1 bis place André Ripoché
 Lénora RICHARD, née le 9 juillet - 31 Le Gotay
 Maelie FER, née le 9 juillet - 8 Clos du Gotay
 Lyp HERVOUET, né le 9 juillet - 6 rue de Trittaü
 Aelys BON, née le 19 juillet - 13 La Tour Gasselin
 Alya MÉRIENNE, née le 21 juillet - 27 D rue du Paradis

DÉCÈS



Nicole LAURENT, née LELIÈVRE, 7 Beauchêne,
 10/01/1948 - 04/07/2020
 Solange BÉGAUD, née ROBIN, 52 Hameau de Racapé,
 07/07/1954 - 15/07/2020
 Noël EMERIAUD, 106 La Renouère,
 19/12/1925 - 31/07/2020
 Jean PROU, 15 rue des Albizzias,
 25/03/1948 - 01/08/2020
 Robert PASQUEREAU, 33 La Rinière,
 30/04/1935 - 03/08/2020

MARIAGE



Julie CHIRON et
 Guillaume MERCIER
 Meudon (92)
 20/08/2020

URBANISME

DÉPÔT DE DEMANDES DE DÉCLARATIONS PRÉALABLES

Jean-Robert ROOS - 9 La Goulbaudière
 rénovation d'une annexe
 Gaëlle ROULLEAU - 2 La Robinière - extension
 Michel CORDELETTE - 116 La Bodinière - clôture
 Rémi RAPPENEAU - 6 impasse des Lilas
 aménagement d'un garage en pièce de vie
 Jean-Luc GOUEGOUX - 13 Le Grand Chêne - préau
 Bruno DORÉ - 17 La Goulbaudière
 construction d'une piscine
 Tiffany AUDOIRE - 57 Les Vanneaux Huppés
 abri de jardin
 Coralie DAVIET - 2 Les Jardins de la Loire
 mur de clôture et portillon
 Geoffroy TENNEGUIN - 4 La Bretonnière - clôture
 Alexandre GUEDON - 29 Racapé
 abri de jardin et clôture
 Thierry OUKA - 1 Le Houx - clôture
 Nicolas MORILLE - 13 Le Houx - mur de clôture
 Jean-Pierre BERRAS - 39 rue du Paradis - clôture
 Nicolas NANTILLET - 16 rue Bouteiller de l'Isle
 construction d'une piscine
 Guillaume HALLAIS - 5 rue des Albizzias - clôture
 Myriam DEJNEKA - 5 Les Jardins de la Loire - clôture

Ces déclarations préalables et permis de construire ont fait l'objet d'un dépôt au service Urbanisme en vue de leur instruction et de la prise de décision par Monsieur le Maire.

DÉPÔT DE DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Bastien COURTEIX - 5 rue des Chardonnets
 réaménagement d'une habitation
 Claude MORINIERE - 4 La Brilletière
 réhabilitation d'une grange en garage
 Jennifer LAURENT - 3 rue de Briacé
 construction d'une maison
 Emeric PARAIS - Les Geais des Chênes
 construction d'une maison
 Marlise GUERIN - Le Clos des Vignes
 construction d'une maison
 Julien TARAUD - ZAC de la Gauterie
 construction d'une maison
 Podeliha Accession - 19 rue des Sports
 construction de 8 logements
 Sylvain BOUCHET - Le Clos des Vignes
 construction d'une maison
 Elie COUILLAUD - 22 La Bossardière
 modification garage en surface habitable et surélévation
 Elie COUILLAUD - 22 La Bossardière
 réhabilitation d'un bâtiment en habitation

DERATISATION

permanence mardi
 8 septembre, de 9 h à 12 h
 à l'Hôtel de Ville.

Les personnes qui souhaitent recevoir le bulletin municipal par mail uniquement sont invitées à contacter la mairie pour se faire connaître



ATTENTION

Pour La Vie Landréenne de d'OCTOBRE, transmettez vos articles avant le **JEUDI 17 SEPTEMBRE** par mail à l'adresse suivante : mairie@le-landreau.fr.

Hôtel de Ville
 Place de l'Hôtel de Ville
 44430 LE LANDREAU
Tél. 02 40 06 43 75
 Fax 02 40 06 48 15
www.le-landreau.fr

OBJETS ET ANIMAUX TROUVÉS/PERDUS



Nous invitons les personnes ayant perdu un objet (ou un animal) à prendre contact avec la Mairie.

En effet, de nombreux objets perdus déposés en Mairie ne retrouvent jamais leur propriétaire ! **Pensez-y !**

IMPORTANT

Cimetière - Procédure de reprise de concessions en état d'abandon

La Commune du Landreau a lancé le 15 juillet dernier une procédure de reprise des concessions en état d'abandon au cimetière.

La liste de ces concessions est disponible en mairie et sur le panneau d'affichage du cimetière.

Toute personne susceptible de fournir des renseignements sur des tombes en état d'abandon est invitée à prendre contact avec la mairie pour aider à la recherche des descendants.

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) VOUS INFORME ...

L'AIDE SOCIALE LÉGALE

Ces aides en nature ou en espèces visent à compenser des déséquilibres financiers dus à la maladie, à la vieillesse, au handicap des personnes qui ne peuvent être aidées par d'autres moyens. Les demandes d'A.P.A.*, de télé-assistance, d'aide ménagère, la prise en charge des frais de séjour en maison de retraite et de placement des personnes handicapées entrent dans le cadre de l'aide sociale légale. L'agent en charge du CCAS instruit ces demandes et les transmet aux autorités compétentes telles que le Conseil Départemental, la Préfecture ou les organismes de sécurité sociale.

L'AIDE SOCIALE FACULTATIVE

Ces aides non obligatoires dépendent de la politique sociale menée par la commune. Le C.C.A.S. peut attribuer des prestations remboursables ou non : secours d'urgence, bons d'achat de denrées alimentaires et de carburant, etc. Ces aides ponctuelles permettent à des personnes en

difficulté de régler certaines factures, comme les frais d'électricité, d'eau. **Le C.C.A.S. établit alors un dossier et après un passage en commission, peut éventuellement intervenir** en complément des dispositifs d'aide, généralement soumis à des barèmes de ressources, dans lesquels les personnes sont engagées. Cependant, les personnes en difficulté qui ne bénéficient d'aucun dispositif d'aide peuvent également se tourner vers le C.C.A.S.

PETIT RAPPEL : pour les personnes souhaitant bénéficier de l'épicerie sociale, les dossiers complets doivent être déposés au CCAS, au plus tard le 15 du mois.

Pour plus de renseignements : vous pouvez contacter le : 02.40.06.45.57 ou par mail à : ccas@le-landreau.fr

(<http://www.le-landreau.fr>)
Le CCAS reçoit uniquement sur RDV



RECENSEMENT CITOYEN

OBLIGATOIRE À 16 ANS POUR LA JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Les jeunes (filles et garçons) qui ont eu 16 ans en septembre sont invités à se faire recenser au secrétariat de l'Hôtel de Ville (avec carte d'identité et livret de famille) **AVANT LE 30 SEPTEMBRE.**

*Allocation Personnalisée d'Autonomie (A.P.A)

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPAL

MOIS DU FILM DOC : CETTE ANNÉE, CHOISISSEZ LE FILM QUI SERA PROJETÉ !

À vos agendas !
Le samedi 21 novembre dès 18h30, grande soirée du cinéma documentaire à la bibliothèque du Landreau. Et pour l'occasion, le groupe du mois du film doc vous demande votre avis et vous propose de voter pour le film que vous voulez voir.

**Comment faire nous direz-vous ?
Laissez-vous guider...**

Étape 1 Rendez-vous sur le site internet de la bibliothèque : bibliotheque.le-landreau.fr

Étape 2 dans la rubrique « Je sors », cliquez sur le bloc « Mois du film doc 2020 »

Étape 3 cliquez sur les logos des films pour voir les bandes-annonces

Étape 4 votez en vous rendant sur le bulletin de vote en ligne en cliquant sur « Pour voter, cliquez ici et choisissez le film que vous souhaitez voir. »



VOUS POUVEZ VOTER DU 1^{ER} AU 21 SEPTEMBRE.

RÉSULTAT DES VOTES LE 21 NOVEMBRE À LA BIBLIOTHÈQUE !



Les horaires d'ouverture sont maintenus jusqu'à nouvel ordre :

- mercredi : 10h30-12h30 et 15h-19h ;
- vendredi : 15h-19h

Le contexte sanitaire évoluant, toute modification de ces horaires sera portée à votre connaissance via affichage, le site internet et la page Facebook de la bibliothèque.



Une nouvelle année commence et les bonnes habitudes se gardent à l'école la Sarmentille ! Retrouvez ci-dessous le calendrier des permanences pour cette année 2020-2021 ainsi que la liste complète de nos recyclages.

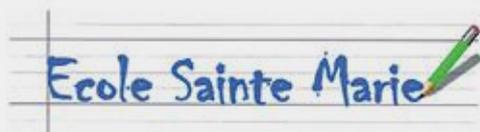
Nous vous attendons nombreux au sous-sol de la bibliothèque municipale « Comme un Roman ». Merci, l'association des parents d'élèves.

Samedi 19 septembre 9h = chargement de la benne = maximum de gros bras ! (Lien Doodle ci-dessous)
APÉRO OFFERT / PRÉSENTATION DE L'APEEP
Vendredi 25 et samedi 26 Septembre
Vendredi 27 et samedi 28 Novembre
Vendredi 29 et samedi 30 Janvier
Vendredi 26 et samedi 27 Mars
Vendredi 5 et samedi 6 Juin

Lien doodle : <https://doodle.com/poll/5xt8cx7hu46nkai3>

RECYCLAGE

- ✓ Les instruments d'écriture,
- ✓ Tous les papiers : pubs, annuaires, journaux, livres, livres de poches, manuels, archives, enveloppes...
- ✓ Les gourdes de compotes / laitages,
- ✓ Les dosettes de café Tassimo et leur sachet en alu,
- ✓ Les capsules DOLCE GUSTO/SPECIALT, *merci de les mettre dans des sacs étanches contre les fuites d'eau*
- ✓ Les tubes de colle UHU uniquement, **NOUVEAU**
- ✓ Les tubes de dentifrice et brosse à dents toutes marques. **NOUVEAU**



AU REVOIR LES CM2 :

En cette fin d'année scolaire « particulière » sans kermesse, sans sortie scolaire, les élèves de la classe de CM2 ont présenté un spectacle sur « la vie à l'école », qu'ils ont écrit, mis en scène, et joué devant tous les élèves de l'école et toute l'équipe éducative. Puis au son de la musique, ils ont entraîné petits et grands dans une longue farandole ... Une façon de se dire au revoir...

Merci à tous les CM2 et BON VENT vers la 6^{ème} !!!

PIQUE-NIQUE DE FIN D'ANNÉE :

A la suite de la représentation, tous les enfants se sont retrouvés pour le traditionnel pique-nique, à l'ombre des arbres... près de l'école !

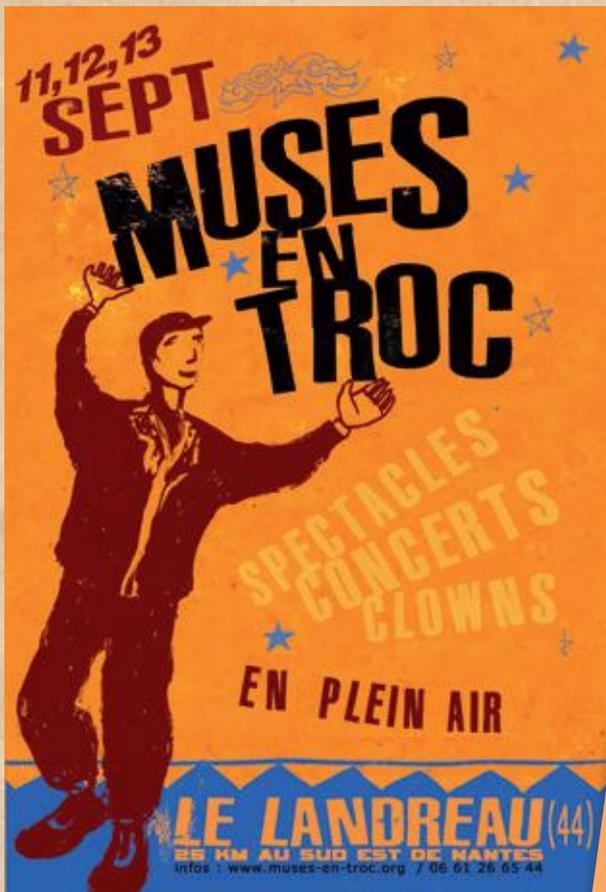
RENTÉE SEPTEMBRE 2020 :

« Finies les vacances, l'école recommence... »
La rentrée scolaire aura lieu : mardi 1^{er} septembre 2020.

BONNE RENTÉE À TOUS !



LES MUSES-EN-TROC VOUS INVITENT LES 11, 12 ET 13 SEPTEMBRE PROCHAINS !



Le festival Muses-en-Troc se déroulera comme convenu autour de la salle des Nouëllles. Pour des raisons pratiques et économiques, l'équipe organisatrice a préféré rassembler ses énergies autour d'une même place. Cette 18^{ème} édition sera une édition « allégée » dans son emplacement ainsi que dans sa programmation, tous les spectacles et concerts se joueront en plein air (pas de chapiteaux cette année), le vide grenier verra son nombre d'exposants diminuer mais aura bien lieu autour de l'étang jusqu'à la route des moulins. Pour garder les distanciations physiques nécessaires, le bar et la restauration auront une configuration particulière, un système de paiement sans contact sera également mis en place, nous comptons sur vous pour garder une attitude responsable.

Après des mois de « silence », le spectacle vivant redonne peu à peu de la voix, nous avons la chance et le plaisir d'accueillir au Landreau de nombreux artistes comme la compagnie Silembloc, l'Harmonie l'Espérance de Saint-COÏN, le jongleur T'as pas dit balle, le chanteur (et habitué du festival) Niobé, et bien d'autres surprises ! Le concert de clôture sera animé par le légendaire groupe du pays de Retz : Le Cri du Cru !

Est-ce le réchauffement climatique, l'alignement des planètes, ou simplement le hasard des saisons, le fait est que cette année, les Muses-en-Troc fêteront aussi la fin des vendanges !

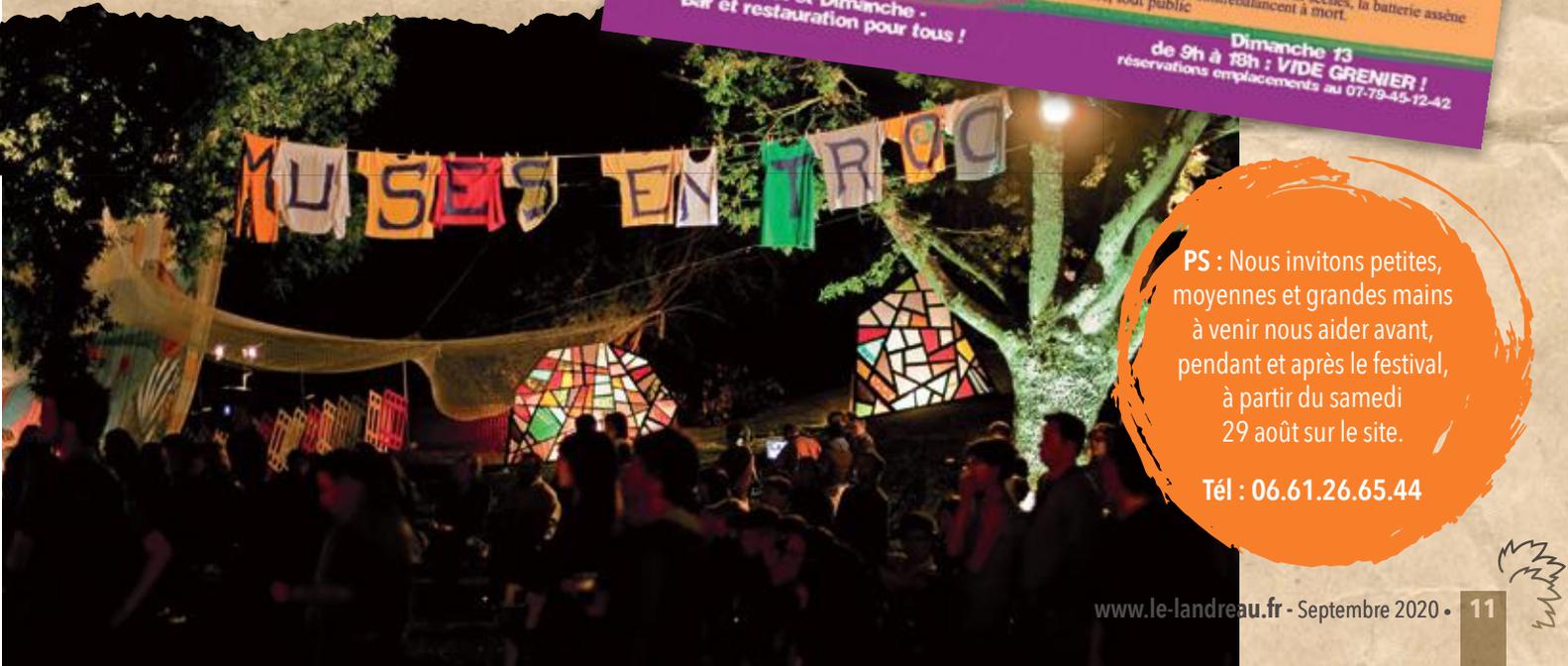
Alors pour fêter la culture dans son sens le plus large, rendez-vous les 11, 12 et 13 septembre prochains !

Au plaisir
L'équipe des Muses

18^E ÉDITION

p r o g r a m m e

VENDREDI	Les Muses vous souhaitent une belle fin d'été en partageant avec vous les arts vivants. 20h30 - Dystrio (1h) 22h - Beer Beer Orchestra (1h...)	LES CONCERTS : Dys Trio : batterie, basse, sax ténor / baryton: entre Gong, Franck électrique! Zappa et Za: un power rock trio qui envoie du groove jazzy et multicolor SKA, du partage pour présenter sa nouvel mixture d'un show survitamine, dansant et gouailleux! Kik, créés, cuivres et musiciens sous pression à consommer sans modération! Duo Impressioniste: Katell Boisnean : harpe celtique, Matthieu Tomi : basse 6 cordes / voix Harpe et basse fusionnent en un langage d'une grande clarté qui leur permet de dialoguer en toute liberté dans une tension envoûtante. Social Dancing: Electro. Concert: Niobé, Drotaot et Tom Niobé assés, debout, la voix est libre pour danser, pour écouter ou voir. intergénérationnell Captivant! et plein d'énergie. Ada'Nan: duo trip-pop organique, pousse son inspiration dans les musiques du monde, le jazz, le sacré. Fusion qui invite à la danse et au chant dans un voyage onirique hors du temps. L'Espérance de St Coïn: Solennel Dada Fanfare Phénoménale! Bass Tong: Techno acoustique d'objets de récupération, dancefloor Diy Gustus Trio: Ici chantent notre langue sur des harmonies rocambolées au pulsions tendres. Le Cri du Cru, le plus matvrais groupe du monde. Au Landreau il respire son titre en jeu, et il va gagner ! Un Show delirant tout public.
SAMEDI	15h30: Cie T'as Pas dit Balle Tentative d'évaporation" (30mn) 16h: Silembloc Cie "Mort ou Vié" 17h: Duo Impressioniste Parking (50mn) 18h: Cie T'as Pas dit Balle Tentative d'évaporation" (30mn) 18h30: Gustus Trio Scène M (1h) 19h30: Concert Scène M (1h) 21h: Silembloc Cie "Circus Autoblocant" Scène M (1h) 22h: Niobé "Construire un feu" Scène M (1h10) 23h D) Falaise (1h) Scène M (1h15)	LES SPECTACLES : Cie T'as pas dit balle "tentative d'évaporation", nouvelle création 2020. Synopsis temporaire = ou comment il ne reprend pas son souffle et s'abandonne, à son jonglage. Silembloc Cie "Circus Autoblocant" : Cirque Clownesque sés et poussées. Un jongleur rebondissant, une claquettiste hirsute, un dompteur à l'envers et un batteur électrisé distillent dans ce spectacle l'antidote et les trousseaux. durée 1h, tout public Silembloc Cie "Mort ou Vié" : Ici les guitares chuintent, les gorges sont sèches, la batterie assène l'allure et les corps vifs contrebalancent à mort. durée 1h, tout public
DIMANCHE	9h-18h Vide-Grenier 11h30 : cie d'U COÏN 13h30: Cie T'as Pas dit Balle Tentative d'évaporation" (30mn) 14h30 : Adag'an Scène M (1h) 15h30 : cie d'U COÏN Scène M (1h) 16h15: Cie T'as Pas dit Balle Tentative d'évaporation" (30mn) 16h45 : Silembloc Cie "Circus Autoblocant" Scène M (1h10) 17h45 : Bass Tong Falaise (30mn) 18h15 : cie d'U COÏN (45mn) 19h00 : Le cri du cru Scène M (1h)	Samedi et Dimanche - Bar et restauration pour tous ! Dimanche 13 de 9h à 18h : VIDE GRENIER ! réservations emplacements au 07-79-45-12-42



PS : Nous invitons petites, moyennes et grandes mains à venir nous aider avant, pendant et après le festival, à partir du samedi 29 août sur le site.

Tél : 06.61.26.65.44



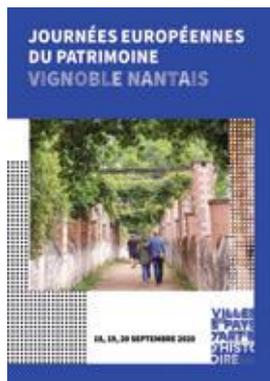
DECOUVERTE DE LA SOPHROLOGIE AU LANDREAU

Pour démarrer la saison 2020-2021, l'Association LMA Relaxologie vous invite à participer à une séance découverte gratuite sur deux créneaux au choix :

**Le Jeudi 10 septembre
ou le Mardi 15 septembre 2020
de 19 H00 à 20 H00 au Landreau**

(la salle reste à confirmer en fonction de l'évolution des règles sanitaires)

Merci de confirmer votre présence au **06.76.69.89.27** (les places sont limitées)



LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE EN VIGNOBLE NANTAIS

Les Journées Européennes du Patrimoine 2020 auront lieu les 18, 19 et 20 septembre.

Plus d'une cinquantaine d'activités ou visites seront proposées aux habitants du territoire et aux visiteurs. Ce programme, coordonné à l'échelle du vignoble par le Pays d'art et d'histoire, est proposé par l'Office de Tourisme du Vignoble de Nantes, les communes, les associations mais aussi des propriétaires privés.

Le service patrimoine du Syndicat Mixte réalisera deux visites guidées sur le territoire : Laissez-vous conter Portillon, un village en bords de Sèvre à Vertou et une visite de la chapelle Saint-Barthélemy à Saint-Julien-de-Concelles. Le Musée du Vignoble Nantais sera lui aussi ouvert : visite libre, visite guidée et visite flash sont programmées. Enfin, les nouvelles réserves du Musée du Vignoble Nantais à Maisdon-sur-Sèvre seront exceptionnellement ouvertes au public.

Programme sous réserve de modification en raison de la crise sanitaire.

Découvrez le programme détaillé et la carte interactive des animations sur le site : www.vignoble-nantais.eu



Les Montys à Haute-Goulaine © David Gallard

ENVIE D'UNE SORTIE ?

ASSOCIATION DYNAMIQUE DE GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN (ADGE)

La saison 2019-2020 s'est achevée un peu brusquement à cause du Covid 19.

L'ADGE de NANTES précise qu'il est probable que des petits changements soient réalisés en début de saison comme le respect des distanciations sociales lors du cours.

Les cours au Landreau reprendront le jeudi 17 septembre, à la salle des sociétés, de 10 h 45 à 11 h 45.

Bien sûr, c'est Valérie, notre dynamique animatrice qui assurera les cours, et nous partagerons une heure de convivialité, détente et bonne humeur.

Pour la saison 2020-2021, la cotisation annuelle est fixée à 125 € (dont 38 € d'adhésion et 87 € de cotisation "activité"). Lors du 1^{er} cours, les adhérents pourront signer un renouvellement de licence.

Les personnes qui sont intéressées peuvent nous rejoindre. En cas de première inscription, une fiche sera à compléter et devra être rapportée, accompagnée d'un certificat médical.

En pratiquant une activité physique régulière, vous profitez de nombreux bienfaits : meilleure santé, meilleure condition physique, amélioration de la posture et de l'équilibre, meilleure estime de soi, contrôle du poids, regain d'énergie, renforcement des muscles et des os, détente et réduction du stress, maintien de l'autonomie avec l'âge.

Vous pouvez venir au 1^{er} cours gratuitement et sans engagement, ou téléphoner à Marie-Anne pour tout renseignement complémentaire au 02 40 06 42 08.



SECTION LOIRE-DIVATTE

(Sauts, lancers, sprints, marche athlétique, demi-fond, course hors stade, trail et marche nordique)

Après une saison 2019/2020 très perturbée par le COVID, nous préparons la nouvelle saison 2020/2021 et organisons plusieurs séances d'inscriptions, dans le respect des règles sanitaires.

(Les inscriptions débutent à partir de l' Ecole d' Athlétisme - Année 2013)

De 18h30 à 20h au Stade d' Athlétisme - route Félix Praud à Saint Julien de Concelles :

- Mardi : 1^{er} Septembre
- Mercredi : 2 Septembre
- Lundi : 7 Septembre
- Jeudi : 10 Septembre

Ainsi qu'au Forum des Associations au Loroux-Bottereau :

- Samedi : 5 Septembre

Les informations et dossiers d'inscriptions sont disponibles sur le site : rcnantis.fr

Bonne saison sportive à tous !

LE SAVIEZ-VOUS ??? LE CHVB RECRUTE !!!!



Il y a, tout près de notre commune, un club de **VOLLEY BALL LOISIR MIXTE** (adulte) : le CHVB.

Vous êtes joueur(se) ou simplement amateur(trice) de ce sport ? Venez nous rejoindre pour un essai à 20h30 au complexe sportif de **la Chapelle-Heulin** les jeudis du mois de septembre.

Vous pouvez nous joindre par mail : bureauchvb@googlegroups.com

Ou par téléphone : M. LEROY : 06.66.13.95.68

Nous sommes impatients de vous rencontrer dans une ambiance de détente, de bonne humeur et d'esprit d'équipe.



AU LANDREAU, LA RENTRÉE 2020-21 AVEC SURYA YOGA CLUB

2 cours le Lundi de 17h30 à 18h45 et de 19h00 à 20h15, à partir du 14 septembre, (premier cours découverte gratuit) salle de La Tricotaine.

Renseignements au 06.20.64.19.53 et surya.yogaclub@gmail.com

Les distances sanitaires (1 m²) se font naturellement puisque chaque adhérent(e) pratique sur son tapis (désinfecté entre chaque cours) et que le gel hydro-alcoolique et le masque garantissent notre sécurité.

FLASH BACK



En ce début d'été au Landreau, une petite femelle pigeon tape du bec sans relâche à la fenêtre d'une maison ! Agacés, les propriétaires, ne parvenant pas à chasser l'oiseau, font appel à la Police Municipale pour les aider à se débarrasser de l'intruse. L'agent, aidé d'un colombophile landréen, capture la pigeonne. Mais l'histoire ne s'arrête pas là... Cette capture va nous faire découvrir le monde de la colombophilie ; mais peut-être le connaissez-vous déjà ?

Cette femelle oiseau est un pigeon voyageur en plein concours ; en vol pour rentrer dans son pigeonnier, elle s'est blessée et ne peut continuer son chemin. Elle s'est donc arrêtée pour chercher de l'aide auprès des hommes. Bruno BRAKTA, colombophile landréen passionné, a capturé la petite blessée et contacté son propriétaire qui vit dans le Pas de Calais. L'oiseau a été soigné et est resté en convalescence chez Bruno BRAKTA au Landreau avant d'être ramené près de chez lui pour rentrer au bercail.

La colombophilie est l'art d'élever et de faire concourir des pigeons voyageurs ; véritables athlètes, les pigeons sont entraînés pour effectuer de longues distances lors de concours. Ils parcourent parfois jusqu'à 1 000 km du point de lâcher jusqu'à chez eux où ils doivent arriver le plus vite possible !

Notre petite pigeonne était donc en plein concours lorsqu'elle s'est blessée dans le ciel landréen. Elle n'aura peut-être pas gagné le concours mais aura eu la chance de passer quelques jours de vacances au Landreau !

UN CINÉ DRIVE AU LANDREAU



Le 1^{er} août dernier, la Commune et le Comité des Fêtes ont organisé une séance de cinéma en plein air sur le stade de foot stabilisé de la Gauterie. 60 voitures ont pu s'installer, soit 180 personnes, pour regarder "Astérix et Cléopâtre" sous le soleil couchant landréen.

Le Comité des Fêtes assurait les ravitaillements en boissons et confiseries.

zOom

Aloé vera Bien-être

Le bien-être a le vent en poupe et de nombreux mouvements et produits vous incitent à un retour à soi et au mieux-être. Oui mais comment s'y retrouver dans cette masse d'informations ?

Coralie BAUDOUIN a peut-être la solution en vous proposant un accompagnement personnalisé dans cette quête absolue du bien-être.

Gendarme pendant 2 ans à la brigade de Vallet, Coralie BAUDOUIN s'interroge sur son avenir professionnel à la naissance de sa fille il y a 3 ans. Soucieuse de consacrer plus de temps à sa famille, elle décide d'entamer une reconversion professionnelle.

C'est ainsi que cette jeune mère landréenne suit une formation pour devenir ambassadrice des produits Forever. Son but, accompagner les personnes vers le bien-être et les aider à préserver leur santé. Après un premier entretien, Coralie propose un suivi adapté avec, entre autres, des compléments alimentaires, des produits de la ruche et de l'aloé vera. Problèmes de santé, de poids, de sommeil ?

Coralie met tout en œuvre pour vous faire retrouver la sérénité du corps et de l'esprit.



aloeverabienêtrelelandreau



06.14.61.43.88



ADMR d'Aigrefeuille sur Maine recrute des Auxiliaires de vie Sociale (H/F), en CDI

Vous souhaitez intégrer un réseau associatif en plein dynamisme et modernisation ? Nous pouvons vous accompagner !

L'ADMR est le premier réseau associatif français de proximité de service à la personne. Fort de 70 ans d'expérience, le réseau ADMR s'engage pour permettre aux familles et aux personnes de bien vivre chez elles, de la naissance à la fin de vie, en leur apportant chaque jour un service à domicile sur mesure, fiable et de qualité. L'ADMR propose des services d'aide à domicile auprès de tous publics : famille avec enfants ; actifs et jeunes retraités, seniors et personnes en situation de handicap.

L'ADMR recherche des auxiliaires de vie sociale sur les communes suivantes : Vallet, La Chapelle-Heulin, Le Landreau, Le Loroux-Bottereau, Saint-Julien de Concelles, Divatte sur Loire.

Le poste est à pourvoir dès que possible.

Vos missions :

- Intervient avec aisance auprès de tous les publics,
- Accompagne et aide dans les activités de la vie courante,
- Accompagne dans les activités de la vie sociale et relationnelle,
- Aide à la toilette et habillage, éventuellement changes,
- Aide à la mobilité et aux transferts,
- Aide à la préparation et à la prise de repas, accompagnement et/ou aide aux courses,
- Accompagne à des sorties, favorise la stimulation, l'écoute et surveillance,
- Encourage à maintenir l'autonomie,
- Apporte une aide aux démarches administratives,
- Entretien du logement et du linge,
- Travail en équipe (réunion mensuelle, cahier de liaison, rend compte de ses interventions...).

CONTACT

Maison des Services du Vignoble
17 avenue de Vendée
44140 AIGREFEUILLE SUR MAINE - 02 40 54.84.45
Envoyer votre CV et lettre de motivation par mail à **Sylvie SEGAUD**, Responsable de secteur : ssegaud@fede44.admr.org

Centre Socio Culturel



INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS DE LOISIRS POUR LA SAISON 2020/2021

Cette année, du fait du Covid-19, les inscriptions se feront **entre le 5 et 10 septembre inclus, sur rendez-vous pris par Internet sur le site du centre ou par téléphone.**

Prendre rendez-vous ou en savoir plus :
www.csc-loiredivatte.asso.fr
ou 02 40 36 87 76

HORAIRES DU CENTRE SOCIOCULTUREL LOIRE-DIVATTE A LA RENTRÉE

- L'accueil est ouvert depuis le lundi 17 août aux horaires habituels.
- Le PIJ ouvre le samedi 5 septembre.
- La ludothèque est ouverte depuis le samedi 26 août.

Pour plus d'informations, consultez site : www.csc-loiredivatte.asso.fr ou contactez-nous : accueil@csc-loiredivatte.asso.fr - 02 40 36 87 76

JOURNÉE FESTIVE POUR LES 30 ANS DU CSC LOIRE-DIVATTE

Le dimanche 13 septembre, à partir de 9h30

Des animations et des spectacles pour toutes et tous, tout au long de la journée. Nous commencerons dès le matin par un petit déjeuner collectif, des spectacles et autres animations rythmeront la journée.

Consultez le programme sur le site du centre :

www.csc-loiredivatte.asso.fr
Pour plus d'informations, contactez-nous : accueil@csc-loiredivatte.asso.fr
02 40 36 87 76



PETITES ANNONCES

VOS COMMERCANTS VOUS INFORMENT

Le salon **Rêves&Couleurs** sera fermé pour congés d'été du lundi 7 au lundi 21 septembre inclus.

Réouverture le mardi 22 septembre dès 9h.

Merci de votre compréhension, Charlène

L'ACAL (Association des Artisans et Commerçants du Landreau) vous informe qu'il n'y aura pas d'ACAL'S DAY en octobre cette année en raison des normes sanitaires actuelles. Merci.

Belle rentrée à tous !

Le bureau ACAL

DIVERS

Envie d'une sortie au cinéma ? d'une soirée au restaurant ? ou tout simplement un moment pour vous ? Je m'occupe de vos enfants et vous pouvez profiter en toute sérénité !

Je suis Victoria, j'ai 16 ans et je vis dans le bourg du Landreau. Sérieuse et motivée, je vous propose de garder vos enfants lors d'une soirée ou d'un après-midi durant les week-end ou en journée pendant les vacances scolaires.

J'ai déjà eu l'occasion de m'occuper d'enfants de 2 à 11 ans.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez me contacter au : **06 45 10 33 63** ou par mail à victoria.oudry@yahoo.com

Claudine, jeune mamie landréenne de 66 ans, cherche enfants à garder en périscolaire, les mercredis et vacances scolaires. Disponible de suite, contactez-moi au **06 50 09 18 88**

SURYA YOGA CLUB

LES BIENFAITS DU YOGA

Quand tout en nous, et autour de nous, s'agite, le but du yoga est de nous aider à nous rassembler. Il permet de passer d'un état de dispersion à un état d'attention. Sur le plan physiologique, le ralentissement de la respiration apaise les grandes fonctions du corps, et favorise l'accès à un grand calme intérieur.

Des mécanismes d'auto-guérison se mettent en place, face au stress, à l'anxiété et même face à certaines maladies physiques. Car le yoga permet d'accroître les défenses immunitaires et empêche le vieillissement cérébral. Le sommeil et la mémoire s'en trouvent également améliorés.

En quelques instants, le yoga peut réduire la tension artérielle, en combinant postures, respiration et concentration. Les structures du corps (articulaires, musculaires, tendineuses, ligamentaires, etc.) se libèrent progressivement. Les muscles et les articulations gagnent en aisance, résistance et souplesse.

PRATIQUER DANS LES MEILLEURES CONDITIONS

Au fur et à mesure de la pratique des exercices, le mouvement se conjugue au souffle, jusqu'à accéder, à son rythme, à la possibilité de rester dans la posture. Les séances de notre professeure, Valérie de Staël, sont conçues suivant une progression croissante menant à une posture choisie. Peu à peu l'attention se mue en concentration, jusqu'à entrer dans un état de présence consciente «ici et maintenant». Enfin, «La variété des exercices sont autant d'occasions d'éprouver de nouvelles sensations, selon les possibilités de chacun, dans un esprit de bienveillance, qui échappe à toute intention de performance» nous confie-t-elle.

AVEC LE YOGA, RESPIREZ ET SOUFFLEZ !

Les yogis le savent depuis des millénaires, tandis que les scientifiques l'ont confirmé : pour la paix du corps et de l'esprit, il n'y a qu'à... respirer !

Comme nous sommes faits de pensées et d'affects qui peuvent altérer le rythme naturel de notre souffle, dès que ceux-ci nous perturbent notre respiration se modifie. L'inverse est aussi vrai : bien respirer constitue le moyen le plus simple et le plus naturel d'apaiser nos émotions.

En effet, une bonne respiration agit directement sur notre santé : elle apporte oxygène à l'organisme, régule le système cardio-vasculaire, renforce notre système immunitaire et équilibre l'acidité sanguine. D'où l'intérêt de rééduquer ce système essentiel à notre vitalité.

LE YOGA, ÇA MARCHE !

Quelques exemples de postures qui soignent :

SOULAGER LES MAUX DE DOS

- Les étirements et les flexions améliorent la souplesse,
- Les postures en torsion, effectuées avec la respiration permettent de réaligner les vertèbres, ce qui diminue une inflammation locale,
- Les postures en extension permettent d'étirer la colonne et de décompresser les vertèbres.

APAIER LES TROUBLES DIGESTIFS

«Toutes les pathologies digestives sont liées aux émotions et au stress» note le Dr Lionel Coudron.

- Les exercices de respiration ample et certaines flexions vers l'avant permettent de masser les organes digestifs et relancer le transit,
- Certains exercices de yoga renforcent les muscles abdominaux, indispensables pour soutenir les intestins et stimuler la digestion.

TRAITER L'HYPERTENSION

- Les enchaînements de postures dynamiques font travailler l'endurance, stimulent les fonctions cardiaques et aide à faire tomber la tension,
- En boostant la circulation sanguine, le yoga améliore l'élasticité des artères (celles-ci se dilatent davantage, ce qui permet à la pression artérielle de baisser),
- La pratique du yoga améliore le sommeil,
- Respirations et méditation même courtes aident à ramener le calme et à diminuer le stress.

Enfin, une fois les gestes du yoga acquis, chacun dispose d'une autonomie pour pratiquer où il veut, quand il veut.

Une discipline en or !



SURYA YOGA CLUB

Cours le Lundi de 17h30 à 18h45 et de 19h00 à 20h15,
à partir du 14 septembre 2020, (premier cours découverte gratuit)
Salle de la Tricotaine, 44430 Le Landreau.

Renseignements au 06.20.64.19.53 et surya.yogaclub@gmail.com